



FICHE EMPLOYEUR

NOTA : Conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi 96.370 du 3 Mai 1996, l'employeur a droit à certaines compensations, notamment sur sa prime d'assurance, s'il assure la disponibilité par voie de convention avec le SDIS, des sapeurs pompiers volontaires de son entreprise.

Votre employé (e), _____ a sollicité un engagement comme sapeur-pompier volontaire au Corps départemental de l'Yonne affecté au CIS de _____.

Afin de compléter son dossier, je vous demande de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous :

- Nom ou raison sociale de votre entreprise

: _____

- Affecté défense de votre entreprise : OUI NON

- Adresse

: _____

- Emploi occupé dans votre entreprise : _____

- Qualification

: _____

- Horaire de travail

: _____

- Jours de repos

: _____

- Pourra-t-il se libérer de son travail ?

a) lors d'appel collectif pour sinistre important : OUI NON

b) lorsqu'il sera de garde pendant son travail, (une semaine par mois) OUI NON

- Lui serait-il possible de récupérer le temps de travail perdu ? : OUI NON

- Aura-t-il une perte de salaire ? : OUI NON

Avec mes remerciements, et restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A

le ,

Signature et cachet de l'employeur :